

POLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nos références : PV/SD

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER D'ARLAC Du 24 novembre 2004

Ordre du jour :

- 1) bilan et perspectives du marché de plein air du samedi
- 2) point des travaux du tramway
- 3) les circulations douces dans le quartier

Présents :

- Alain **ANZIANI**, Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville et de la citoyenneté.
- Claude **BAUDRY**, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement Urbain
- Gérard **CHAUSSET**, Adjoint au Maire, délégué à l'Environnement-Transport
- Robert **HOURCQ**, Conseiller Municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- 90 participants

Alain **ANZIANI** ouvre la séance en remerciant les participants et présente l'ordre du jour.

Il passe la parole à Robert **HOURCQ** pour le premier point.

1] BILAN ET PERSPECTIVES CONCERNANT LE MARCHÉ DE PLEIN AIR DU SAMEDI

Monsieur **HOURCQ** rappelle l'historique de ce dossier et précise qu'un groupe de travail a été constitué pour assurer son suivi.

Après un an de fonctionnement, le bilan suivant peut être fait :

- *son fonctionnement est stabilisé après quelques modifications*
- *la qualité est présente et appréciée avec notamment les commerçants producteurs de fruits et légumes.*

Sans attendre, il souhaite que les participants puissent à leur tour donner leur avis.

Madame BAZELAIRE signale que ce marché est très bien perçu par les habitants et constitue une occasion de rencontre pour les habitants du quartier.

Une participante ajoute qu'il offre en plus ,des produits de qualité.

Madame SCOTT-CASSOU signale que les commerçants se sont associés aux manifestations et notamment au marché de Noël.

Un participant confirme l'apport de ce marché à l'animation du quartier et demande si les commerçants sont de leur côté satisfaits.

Robert HOURCQ précise que le cap des 4 saisons a été franchi et que cela est un signe encourageant. Il passe la parole à Monsieur PUECH qui représente les commerçants.

Monsieur **PUECH** confirme que les producteurs de fruits et légumes fonctionnent bien, mais d'autres comme les charcutiers et les fromagers rencontrent plus de difficultés. Il se montre toutefois confiant pour l'avenir.

Robert HOURCQ indique qu'une très bonne ambiance s'est créée entre les commerçants ce qui constitue un atout.

Une participante signale l'exemple du poissonnier qui doit atteindre un seuil de rentabilité pour se maintenir sur le marché.

Robert HOURCQ indique que parmi les perspectives du marché, des animations sont prévues.

- Le marché du 25 décembre sera avancé au *24 décembre* et une animation est prévue avec la venue d'un *Groupe ukrainien vers 11 heures*.

- Dès *samedi prochain (29 novembre 2004)* un *marché de Noël* est prévu avec une bourse aux jouets –Crêpes et marrons chauds sont au programme.

Madame **DACHY** précise que le marché accueillera le Téléthon.

Parmi les autres animations prévues, Monsieur **HOURCQ** cite :

- la fête du vin qui devrait se tenir en avril,
- une quinzaine du commerce équitable où la vente de produits équitables est envisagée sur le marché,
- Un débat avec Artisans du Soleil et Artisans du Monde pourrait suivre,
- En juin, un marché sur le thème des produits d'Aquitaine est envisagé en relation avec la Ville.

Il se félicite des très bons contacts qu'il a eus avec **Daniel FRANCFORT**, Chargé de Mission et indique que la signalisation du marché indispensable pour son développement est à l'étude.

Madame **VASSAL** souhaiterait que la presse et en particulier le journal SUD-OUEST signale plus souvent ce marché.

Gérard CHAUSSET propose qu'une banderole sur l'avenue VICTOR HUGO puisse être placée pendant une durée limitée pour promouvoir ce marché et ses animations.

Un participant propose que le journal du quartier « le can'arlacais » soit utilisé .

Robert HOURCQ précise qu'il est utilisé mais que sa diffusion est trimestrielle seulement et effectuée uniquement par des bénévoles.

Une participante propose que des marchands de produits exotiques et de cakes puissent être invités une fois par mois sur le marché.

Madame BAZELAIRE indique qu'il existe un journal sur le Burck dénommé « la tache d'encre » qui pourrait diffuser ces informations.

Robert HOURCQ prend acte et précise que ce marché entre tout à fait dans le cadre du développement durable en alliant économie, social et environnemental et en conclusion, est très satisfait que le quartier d'Arlac contribue à cette action.

2] POINT SUR LES TRAVAUX DU TRAMWAY

Claude BAUDRY précise que les travaux se déroulent actuellement selon le planning prévu avec jusqu'au mois d'AVRIL le déplacement des réseaux par les différents concessionnaires et la CUB.

Ensuite les travaux relatifs à la réalisation de la plate-forme du tramway seront entrepris. Pour cela des élargissements seront réalisés et notamment sur l'avenue des Eyquem avec la reconstruction du mur de l'ARAA.

Ces travaux nécessiteront la fermeture provisoire de cette voie et des difficultés sont à prévoir sur 6 à 7 mois.

Une participante signale le non respect par les automobilistes du sens interdit sur cette voie.

Claude BAUDRY indique que l'intervention de la police a été sollicitée et des procès verbaux ont été dressés.

Il ajoute que l'ouverture d'un deuxième chantier avec le renouvellement du collecteur assainissement sur l'avenue du Maréchal Joffre risque d'aggraver encore les conditions de circulation et qu'une réunion de coordination est prévue semaine prochaine.

Un participant signale qu'il aurait été plus judicieux de terminer la VDO avant d'entreprendre ces chantiers.

Claude BAUDRY indique que la livraison de cette voie est prévue fin 2005 et que la circulation sera pénalisée jusqu'à cette ouverture. Il précise que cela a conduit la municipalité à demander que les sens de circulation existants soient maintenus sur l'avenue de la Marne pendant toute la durée de son aménagement.

Un participant qui a constaté la dégradation de la circulation malgré les efforts des techniciens propose qu'un groupe de travail associant les quartiers concernés soit constitué.

Claude BAUDRY répond que parmi les mesures prévues, la réalisation de la VDO et de la voie de déviation de Beutre sera essentielle.

Il précise que l'aménagement d'un rond-point sur l'avenue de l'Argonne est en cours.

Il ajoute que la mission tramway travaille beaucoup pour améliorer cette circulation et que la signalisation fait l'objet d'une attention toute particulière.

La représentante des parents d'élèves pose la question de l'accès à la maternelle pendant les travaux.

Claude BAUDRY précise qu'une réunion est prévue avec l'ensemble des groupes scolaires.

Madame DESPESAILLES demande que les 3 conseils d'écoles soient associés.

Alain ANZIANI tient à préciser que ces difficultés de circulation sont le prix à payer pour pouvoir bénéficier de tramway et indique que ce mode de transport rencontre un grand succès sur Bordeaux avec 114 000 passagers/jour.

Un participant souhaiterait connaître les modalités de la mise en service du tramway sur Mérignac.

Claude BAUDRY indique avec toutes les précautions d'usage que la mise en service se fera en une étape et qu'elle devrait se situer dans le 1^{er} trimestre 2007.

Madame BAZELAIRE souhaiterait avoir de précisions sur la liaison SNCF, prévue au Parc relais d'Arlac.

Claude BAUDRY précise que la réactivation du chemin de fer de ceinture est toujours à l'étude et en conséquence ne sera pas opérationnelle en 2007.

Un rabattement au moyen d'un réseau de bus est prévu. Les deux roues seront également pris en compte.

La liaison avec le train s'effectuera ultérieurement.

Gérard CHAUSSET précise que cette intermodalité ne devrait pas intervenir avant 2010, 2015.

Un participant souhaiterait avoir des précisions sur l'accès au tramway à partir du CHU.

Claude BAUDRY

Précise qu'un parc relais est prévu mais ne sera pas livré en première phase.

Gérard CHAUSSET confirme en indiquant qu'une navette reliant le centre ville de Mérignac a été demandée.

Un participant demande comment sont intégrés les 2 roues sur l'itinéraire du tramway.

Claude BAUDRY indique que contrairement à la première phase, les 2 roues ont fait l'objet d'un traitement spécifique ; c'est ainsi que la continuité des pistes cyclables sera assurée sur l'itinéraire à l'exception d'un tronçon de l'avenue des Eyquems située entre l'ARAA et l'avenue Mendès France . Il ajoute qu'une nouvelle piste

cyclable afin de permettre l'accès au Collège en toute sécurité, est prévue dans l'emprise de l'avenue Aristide Briand.

Madame MAURY signale que la carte des collèges modifiée sans concertation a rendu l'accès au collège de Bourran, difficile. Certains secteurs denses comme la Résidence des Eyquems n'étant pas desservis par le bus. Quant à l'accessibilité des deux roues à cet établissement, elle est particulièrement périlleuse.

Un participant signale le danger pour les 2 roues dans les couloirs de 3 mètres de large.

Claude BAUDRY indique qu'à Bordeaux la cohabitation des deux roues avec le trafic notamment des bus est acceptée.

Il précise que Mérignac privilégie les vraies pistes cyclables et signale qu'un itinéraire dit « malin » est à l'étude entre Arlac et Mondésir.

Un habitant de la rue de Fraternelle souhaiterait connaître la date d'aménagement de sa voie.

Claude BAUDRY indique qu'il n'est pas prévu de lancer d'autres chantiers, compte tenu des problèmes de circulation actuels.

Un participant regrette que les parents qui se rendent aux groupes scolaires n'utilisent pas davantage la marche à pied.

Un participant signale que les cheminements piétons sont dangereux, mal signalés et par conséquent ne favorisent pas ce mode de déplacement.

Un habitant de la rue du Haut Brion signale la recrudescence du trafic automobile dans sa rue et l'augmentation de la vitesse.

Mme DALBY signale le danger de la sortie de l'allée San Marco sur l'avenue A. Briand et demande que la pose d'un miroir soit envisagée.

Claude BAUDRY propose la suppression de quelques places de stationnement afin d'assurer une meilleure visibilité.

3] LES CIRCULATIONS DOUCES

Robert HOURCQ précise que ce dossier a fait l'objet d'un examen par les deux quartiers concernés et qu'il a consisté à dégager des itinéraires piétons, deux roues entre Arlac et Mondésir.

Gérard CHAUSSET précise que cette proposition entre dans le cadre du projet de tramway et répond à un besoin nouveau qui n'avait pas été pris en compte en première phase.

Il présente le plan de cet itinéraire qui emprunte la rue G Mandel, le cours d'Ornano, la rue Maurian, la rue L Berton, la rue de la Fontaine d'Arlac et la rue C. Vic dans un sens et la rue C. Vic, la rue de la Fontaine d'Arlac, la rue L Berton, la rue

Beaumartin, la rue J Barrière, la rue des 3 étoiles, le cours d'Ornano et la rue G Mandel dans l'autre sens.

Cet itinéraire fera l'objet d'une matérialisation sur le sol. Les intersections feront l'objet d'un traitement spécifique afin d'assurer la sécurité des piétons et deux roues.

➤ *La liaison avec le tramway est prévue*

➤ *La pose d'arceaux pour le stationnement des 2 roues commencée sur la Ville sera poursuivie*

Des actions spécifiques type « Marchons vers l'école » seront développées.

Madame DESPESAILLES demande de bien vouloir étudier l'ensemble des circulations sur la rue de la Fontaine d'Arlac avec notamment la présence de la résidence et du centre de loisirs.

Gérard CHAUSSET indique qu'un aménagement sera réalisé afin d'assurer la sécurité.

Monsieur HOURCQ propose qu'une information auprès des riverains principaux utilisateurs de cette voie soit effectuée.

Gérard CHAUSSET précise que des réunions seront organisées avec les associations.

Une participante demande que les personnes handicapées ne soient pas oubliées.

Madame VIC-BARBE précise qu'une étude est en cours et devrait permettre la réservation de places de stationnement.

Une participante déplore la suppression de l'arrêt bus de la place Gambetta à Bordeaux.

Gérard CHAUSSET précise qu'il s'agit d'une décision de la Ville de Bordeaux.

Un participant signale que la ligne 16 permet d'atteindre cette place.

Un participant suggère de délimiter les pistes cyclables et les trottoirs dans la traversée de la voie ferrée de l'avenue A. Briand.

Gérard CHAUSSET propose d'ajouter cette demande à l'ordre du jour de la prochaine commission de circulation qui aura lieu vendredi.

Une participante souhaiterait avoir des informations sur la fermeture du relais assistantes maternelles de la crèche du Luchey.

Robert HOURCQ indique avoir fait remonter cette demande et qu'un problème d'effectif se pose ; la personne occupant cette fonction au centre ville est actuellement en congés de maternité.

Un participant souhaiterait le prolongement de la zone 30 sur l'avenue Victor Hugo jusqu'à la voie ferrée.

Claude BAUDRY indique que le choix de départ a été de concentrer cette zone 30 sur le Centre d'Arlac mais que la CUB est saisie et devrait proposer une zone de transition.

Une participante renouvelle sa demande relative à la protection du cheminement piétons ceinturant le Luchey, afin d'empêcher l'accès aux cyclomoteurs et aux voitures.

Alain ANZIANI prend note et clôt la réunion en remerciant les participants.